

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 JUILLET 2021

## **PERSONNEL : CREATION D'UN EMPLOI D'AGENT TECHNIQUE A MI-TEMPS**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer pour créer un poste d'agent Technique à mi-temps (17 h 50) à compter du 1<sup>er</sup>/10/2021. Considérant le surcroît de travail sur nos 2 sections de commune tant en voirie qu'en espaces verts et bâtiments communaux et considérant que l'adjoint technique actuel doit être secondé.

Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide d'adopter la proposition de Monsieur le Maire en recrutant un agent contractuel ou un agent titulaire en fonction des candidatures reçues suite à une déclaration de vacance d'emploi effectué au Centre de Gestion

Les personnes intéressées peuvent dès à présent déposer ou envoyer leur dossier de candidature à la Mairie de St Pierre St Jean.

## **EGLISE DE SAINT JEAN**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le rapport d'expertise de l'entreprise HUMISTOP du 23 Avril 2021. Après discussion, le Conseil Municipal décide à la majorité de ces membres présents (Pour 08 – Contre 01 – Abstention 01) de valider le devis du 06 Mai 2021 pour un montant de 11 430 € TTC (hors fouille et rebouchage), de réaliser les travaux de pose d'un anneau électro-osmose en périphérie de l'église afin d'éliminer les remontées d'eau par électro drainage

## **DIVERS**

**Chemin rural de Terrus** : Par courrier du 05 Juillet 2021, Monsieur Monchaux (mandaté par le Tribunal Administratif de Lyon) nous informe que la médiation qu'il avait engagée n'a pas abouti. Par conséquent, l'action du Tribunal Administratif de Lyon va se poursuivre, et donnera son avis dans quelques mois.

**Logement St Jean** : Après analyse du projet, quelques modifications seront nécessaires dans la répartition des volumes. Nous allons effectuer des demandes de subvention auprès de divers organismes concernés.

**Mairie et logements de St Pierre** : Une nouvelle rencontre avec le Cabinet d'Architecte est nécessaire afin de finaliser le projet.

**Voirie** : Les voies communale de la Croix de Lenne et des Sirolliers bas reliant le Clos sont fortement dégradées, un regoudronnage en bicouche est nécessaire, une demande de devis est en cours.

**Transport scolaire** : Bien que cette compétence ne concerne pas la Mairie, c'est la Région qui est en charge de ce service. Suite à un nouvel appel d'offres, c'est l'entreprise CEVEN AVENTURE qui a été retenue et qui effectuera le ramassage scolaire à dater de Septembre 2021. Ce service a été effectué pendant plus 30 ans par Mme Claudie ROCHE. Au nom des familles, nous la remercions pour tout ce travail accompli pendant ces longues années toujours dans une bonne humeur et un esprit familial.

Le Maire, ROCHE Bruno

